

L'an deux mille vingt-cinq, le premier juillet,

Le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à la salle polyvalente de Moissac-Bellevue à 13 h 45 sous la présidence de M. Bernard CLAP, en formation Plénière.

FORMATION PLENIERE		
Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
90	39 + 21	60
Total des voix : 150		

Date de convocation :
19/06/2025

Délibération n°
25_07_CS4_01

Etaient présents :

30 représentants du collège des communes, ayant approuvé la Charte (2 voix chacun) :

Jean-Pierre BAGARRRE (Aiguines) ; Jean-Marie PAUTRAT (Allons) ; Jacques AVANIAN (Artignosc sur Verdon) ; Antoine FAURE (Aups) ; Liliane MONTALAND (Bargème) ; Corine PELLOQUIN(Bauduen) ; Philippe MARANGES (Castellane) ; Laurent GUIOU (Esparron de Verdon) ; Valérie LAFOND (Estoublon) ; Gilles LOMBARD (Ginasservis) ; Raymonde CARLETTI (La Martre) ; Claude CHAILAN (Lambruisse) ; Christine NEURY (La Palud sur Verdon) ; Muriel GILLET (La Verdière) ; Jean-Paul ROUX (Le Bourguet) ; Jean-Pierre HERRIOU (Moissac-Bellevue) ; France LAJOIE-GUIEU (Montagnac-Montpezat) ; Romain COLIN (Moustiers Sainte Marie) ; Claude GUERIN (Peyroules) ; Jacques ESPITALIER (Quinson) ; Claude ARNAUD (Riez) ; Nathalie BACQUART (Rougon) ; André LAUGIER-BAIN-RAVEL (St André les Alpes) ; Arlette RUIZ (St Julien le Montagnier) ; Nicolas STAMPFLI (St Laurent du Verdon) ; Laurence DEPIEDS (St Martin de Brômes) ; Nicole MOULIN (Ste Croix du Verdon) ; Bernard ROUX (Tourtour) ; Bernard CLAP (Trigance) ; Robert LAURENTI (Valensole).

1 représentant du collège des communes, ayant adhéré uniquement à l'objet SAGE (1 voix) : Francette ANDRIEU (Seillans).

1 représentant du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur (18 voix) : Georges BOTELLA.

1 représentant des départements (8 voix) : Claude BONDIL (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence).

6 représentants des établissements de coopération intercommunale (1 voix chacun) : Christophe BIANCHI (Durance Luberon Verdon agglomération) ; Carole TOUSSAINT (Provence Alpes Agglo) ; Patrick VINCENTELLI et Serge CONSTANS (Communauté de communes lacs et Gorges du Verdon) Michèle BIZOT-GASTALDI et Jean MAZZOLI (Communauté de communes Alpes Provence Verdon).

Etaient représentés :

12 représentants ont donné pouvoir (2 voix chacun) : Aurélia CARTON (Blieux) à Robert LAURENTI ; Patrick ROY (Roumoules) à Jacques AVANIAN ; Amélie ROUVIER (Brenon) à Bernard CLAP ; Nans BELLINI (Châteauvieux) à Philippe MARANGES ; Yves CAMOIN (Comps-sur-Artuby) à Jean-Pierre HERRIOU ; Annick BATTESTI (La Bastide) à Liliane MONTALAND ; Alain COULLET (Moriez) à Jean-Marie PAUTRAT ; Elisabeth SACIER (Puimoisson) à Laurence DEPIEDS ; Danielle STAES (Régusse) à Arlette RUIZ ; Nicolas GARNIER (Vérignon) à Antoine FAURE ; Vincent VAGH-WEINMANN (Villecroze) à Bernard ROUX ; Daniel BRANCHAT (Vinon sur Verdon) à Jacques ESPITALIER.

7 représentants ont donné pouvoir (1 voix chacun) : Marie-Pierre GUILLOT-SESTIER (Beauvezier) à Claude GUERIN ; Yana BREZINA (La Roque-Esclapon) à Corine PELLOQUIN ; Bruno BICHON (Thorame-basse) à Claude CHAILAN ; Claude MARIN (Dracénie Provence Verdon agglomération) à Michèle BIZOT-GASTALDI ; Bernard de BOISGELIN (Communauté de communes Provence Verdon) à Christophe BIANCHI ; Gilles MEGIS (Durance Luberon Verdon agglomération) à Jean MAZZOLI ; Jean FLORIMOND (Communauté de communes du Pays de Fayence) à Patrick VINCENTELLI.

1 représentant a donné pouvoir (8 voix) : Marion MAGNAN (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence) à Claude BONDIL

1 représentant a donné pouvoir (18 voix) : Jean-Charles BORGHINI (Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur) à Georges BOTELLA.

ELECTIONS DES MEMBRES DU BUREAU DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON

Vu les articles L.2122-4 et L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2025-390 du 28 avril 2025 portant renouvellement du classement du Parc naturel régional du Verdon

Vu les statuts modifiés et le règlement intérieur du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon ;

Considérant la nécessité de procéder au renouvellement du Bureau suite au renouvellement du label ;

Après avoir procédé à l'appel, et invité les candidats à se présenter, le Président sortant a constitué le bureau de vote composé de :

- M. Jean-Pierre HERRIOU, doyen d'âge, Président
- les assesseurs : M. André LAUGIER BAIN RAVEL et M. Jean-Pierre CIOFI (les 2 doyens) M. Romain COLIN et Mme Carole TOUSSAINT (les 2 benjamins)

Le Président du bureau de vote a déclaré le scrutin ouvert.

Tel que prévu par les statuts les élections se sont déroulées par collège.

Suite au vote de chacun des représentants dans leur collège respectif et au dépouillement des bulletins par les assesseurs du bureau de vote, le Président du bureau de vote a déclaré les suffrages obtenus par chacun des candidats :

Collège des conseillers régionaux :

- BOTELLA Georges 36 voix
- BORGHINI Jean-Charles 36 voix

Collège des conseillers départementaux :

- BONDIL Claude (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence) 16 voix
- PEREZ-LEROUX Nathalie (Conseil départemental du Var) 16 voix

Collège des Etablissements Publics de Coopération intercommunale :

- BIZOT-GASTALDI Michèle : Communauté de communes Alpes Provence Verdon : 10 voix
- BIANCHI Christophe : Durance Luberon Verdon Agglomération 10 voix

Collège des communes et villes-porte :

- AVANIAN Jacques (Artignosc-sur-Verdon) 88 voix
- BAGARRE Jean-Pierre (Aiguines) 88 voix
- CARLETTI Raymonde (La Martre) 88 voix
- CLAP Bernard (Trigance) 88 voix
- COLIN Romain (Moustiers Sainte Marie) 88 voix
- DEPIEDS-MATHERON Laurence 88 voix
- ESPITALIER Jacques (Quinson) 88 voix
- FAURE Antoine (Aups) 88 voix
- GUIOU Laurent (Esparron de Verdon) 88 voix
- HERRIOU Jean-Pierre (Moissac-Bellevue) 88 voix
- LAURENTI Robert (Valensole) 88 voix
- MARANGES Philippe (Castellane) 88 voix
- PAUTRAT Jean-Marie (Allons) 88 voix
- PELLOQUIN Corine 88 voix
- RUIZ Arlette (Saint Julien le Montagnier) 88 voix
- STURMA-CHAUEAU Magali (Rougion) 88 voix

Le Président du bureau de vote a déclaré élus, au premier tour à l'unanimité des voix, les 22 membres suivants :

Collège des conseillers régionaux Provence Alpes Côte d'Azur :

- **M. BOTELLA Georges**
- **M. BORGHINI Jean-Charles**

Collège des conseillers généraux :

- **M. BONDIL Claude**, Conseil départemental des Alpes de Haute Provence
- **Mme PEREZ-LEROUX Nathalie**, Conseil départemental du Var

Collège des EPCI :

- **Mme BIZOT-GASTALDI Michèle**, Communauté de communes Alpes Provence Verdon
- **M. BIANCHI Christophe**, Durance Luberon Verdon Agglomération

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-250401072-20250701-DEL25_07_CS

Collège des communes et des villes-porte :

- AVANIAN Jacques (Artignosc-sur-Verdon)
- BAGARRE Jean-Pierre (Aiguines)
- CARLETTI Raymonde (La Martre)
- CLAP Bernard (Trigance)
- COLIN Romain (Moustiers Sainte Marie)
- DEPIEDS Laurence (Saint-Martin-de-Brômes)
- ESPITALIER Jacques (Quinson)
- FAURE Antoine (Aups)
- GUIOU Laurent (Esparron de Verdon)
- HERRIOU Jean-Pierre (Moissac-Bellevue)
- LAURENTI Robert (Valensole)
- MARANGES Philippe (Castellane)
- PAUTRAT Jean-Marie (Allons)
- PELLOQUIN Corine (Bauduen)
- RUIZ Arlette (Saint Julien le Montagnier)
- STURMA-CHAUVEAU Magali (Rougon)

Est annexé à la présente délibération, le procès-verbal des opérations de vote.

*Acte rendu exécutoire
Après transmission en Préfecture
Le 01/07/2025
et publication ou notification du*

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits,

Suivent les signatures

Pour extrait conforme

Le Président :

Bernard CLAP

DEL25_07_CS4_01



SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON

Elections des membres du Bureau

Procès-verbal des opérations de vote

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5721-1 et suivants ;

Vu les articles L. 2122-4 et L.2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n° 2025-390 du 28 avril 2025 portant renouvellement du classement du Parc naturel régional du Verdon ;

Vu les statuts modifiés du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon ;

Considérant la nécessité de procéder au renouvellement du Bureau.

Le 1^{er} juillet deux mille vingt-cinq, dans la salle polyvalente de la commune de Moissac-Bellevue (83), s'est réuni le comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon, légalement convoqué en formation PLENIÈRE, sous la présidence du doyen d'âge des membres présentS : Jean-Pierre HERRIOU, représentant la commune de Moissac-Bellevue, à l'effet d'élire les 22 membres du bureau syndical.

Après avoir procédé à l'appel des membres du comité syndical, le Président sortant a fait réunir le bureau de vote qui est composé :

du Président, le doyen d'âge : Jean-Pierre HERRIOU

et les quatre assesseurs ci-après :

- M. André LAUGIER BAIN RAVEL

- M. Jean-Pierre CIOFI

- M. Romain COLIN

- Mme Carole TOUSSAINT, assurant la fonction de secrétaire de séance.

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99 DE-004-250401072-20250701-DEL25_07_CS

COLLÈGE DES COMMUNES ET VILLES PORTE**1^{er} tour****2^{ème} Tour**

Votants :	46	Candidats	Voix obtenues	Candidats	Voix obtenues
Suffrages exprimés :	88	- AVANIAN Jacques, Artignosc-sur-Verdon	-88.....	-	-
Autres bulletins :	0	- BAGARRE Jean-Pierre (Aiguines)	-88.....	-	-
		- CARLETTI Raymonde (La Martre)	-88.....	-	-
		- CLAP Bernard (Trigance)	-88.....	-	-
		- COLIN Romain, Moustiers Sainte Marie	-88.....	-	-
		- DEPIEDS-MATHERON Laurence, St Martin de Brômes	-88.....	-	-
		- ESPITALIER Jacques, Quinson	-88.....	-	-
		- FAURE Antoine, Aups	-88.....	-	-
		- GUIOU Laurent, Esparron de Verdon	-88.....	-	-
		- HERRIOU Jean-Pierre, Moissac-Bellevue	-88.....	-	-
		- LAURENTI Robert, Valensole	-88.....	-	-

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-250401072-20250701-DEL25_07_CS

- MARANGES Philippe, Castellane	-88
- PAUTRAT Jean-Marie, Allons	-88
- PELLOQUIN Corinne, Bauduen	-88
- RUIZ Arlette, St Julien le Montagnier	-88
- STURMA-CHAUVEAU Magali, Rougon	-88

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99 DE+004-250401072-20250701-DEL25_07_C9

COLLEGE DES DEPARTEMENTS		
	1er tour	2ème tour
Votants :	2	
Suffrages exprimés :	16	
Autres bulletins :	0	
	Candidats	Voix obtenues
	Candidats	Voix obtenues
- PEREZ-LEROUX Nathalie, Conseil départemental du Var16.....
- BONDIL Claude, Conseil départemental des Alpes de Haute Provence	16..

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2025

Application agréée E-legalite.com

99-DE-004-250401072-20250701-DEL25_07_CS

Voix obtenues

COLLEGE DE LA REGION		
	1^{er} tour	2^{ème} tour
Votants :	2	
Suffrages exprimés :	36	
Autres bulletins :	0	
		<u>Candidats</u>
		<u>Voix obtenues</u>
	
		36....
	
		36.
	
- BORGHINI Jean-Charles		
- BOTELLA Georges		

REÇU EN PREFECTURE

le 01/07/2025

Application agréée E-legalite.com

95 DE 004-250401072-20250701-DEL25_07_CS

 Voix obtenues

COLLEGE DES EPCI			
	1^{er} tour		2^{ème} tour
Votants :	10		
Suffrages exprimés :	10		
Autres bulletins :	0		
	<u>Candidats</u>	<u>Voix obtenues</u>	<u>Candidats</u>
- BIANCHI Christophe , Durance Luberon Verdon Agglomération	10...	
- BIZOT-GASTALDI Michèle , Communauté de communes Alpes Provence Verdon	10....	

Sont proclamés élus les membres suivants (préciser le tour) :

Collège des communes et villes porte :

- AVANIAN Jacques, Artignosc sur Verdon (1^{er} tour)
- BAGARRE Jean-Pierre, Aiguines (1^{er} tour)
- CARLETTI Raymonde, La Martre (1^{er} tour)
- CLAP Bernard, Trigance (1^{er} tour)
- COLIN Romain, Moustiers Sainte Marie (1^{er} tour)
- DEPIEDS-MATHERON Laurence, St Martin de Brômes (1^{er} tour)
- ESPITALIER Jacques, Quinson (1^{er} tour)
- FAURE Antoine, Aups (1^{er} tour)
- GUIOU Laurent, Esparron de Verdon (1^{er} tour)
- HERRIOU Jean-Pierre, Moissac-Bellevue (1^{er} tour)
- LAURENTI Robert, Valensole (1^{er} tour)
- MARANGES Philippe, Castellane (1^{er} tour)
- PAUTRAT Jean-Marie, Allons (1^{er} tour)
- PELLOQUIN Corinne, Bauduen (1^{er} tour)
- RUIZ Arlette, St Julien le Montagnier (1^{er} tour)
- STURMA-CHAUVEAU Magali, Rougon (1^{er} tour)

Collège des EPCI :

- BIANCHI Christophe, Durance Luberon Verdon Agglomération (1^{er} tour);
BIZOT-GASTALDI Michèle, Communauté de communes Alpes Provence Verdon (1^{er} tour)

Collège des Départements :

- PEREZ-LEROUX Nathalie, Conseil départemental du Var (1^{er} tour)
BONDIL Claude, Conseil départemental des Alpes de Haute Provence (1^{er} tour)

Collège de la Région :

- BOTELLA Georges (1^{er} tour)
BORGHINI Jean-Charles (1^{er} tour)

Le Président du bureau de vote


les 4 assesseurs